

Journal des participants

Numéro 76, printemps 2006

Bulletin à l'intention des participants au régime de retraite OMERS

OMERS affiche des résultats solides en 2005

L'actif net lié aux placements atteint 38,3 milliards de dollars

En 2005, OMERS a encore une fois obtenu des résultats exceptionnels. Le rendement total de notre Caisse s'est élevé à 16,0 %, taux qui dépasse son rendement de référence, soit 13,2 %. La valeur actuarielle de l'actif net atteint à présent 38,3 milliards de dollars, contre 36,8 milliards de dollars au 31 décembre 2004.

«Le rendement exceptionnel des placements que nous avons effectués sur les marchés privés dans des biens immobiliers, de l'infrastructure et des actions de sociétés fermées ainsi que la vigueur continue des marchés boursiers mondiaux se sont traduits par un nouvel exercice fructueux, a déclaré le président-directeur général d'OMERS, M. Paul Haggis. Notre stratégie en matière de composition de l'actif est efficace, et nous entendons accroître encore la part de l'actif affecté aux placements sur les marchés privés.»

Tous les groupes ont obtenu des rendements solides

OMERS compte quatre groupes de placement dont chacun se concentre sur des secteurs particuliers et possède des compétences précises – les marchés publics, les actions de sociétés fermées, l'infrastructure et l'immobilier. Ces quatre groupes ont affiché des rendements supérieurs au cours des

deux derniers exercices. Voir le tableau «Taux de rendement des groupes de placement d'OMERS» à la page suivante.

Chaque groupe sera présenté dans un numéro du *Journal des participants* en commençant par celui des placements en actions de sociétés fermées dans ce numéro-ci, à la page 4.

Suite à la page 2...

La nouvelle loi sur OMERS

devrait être promulguée d'ici la fin de l'année.

Voir les précisions à la page 3.

Dans ce numéro

L'Ontario modifie les règles concernant la retraite obligatoire	2
Actions de sociétés fermées	4
Sondage sur la satisfaction	6
Relevé de rente	6
OMERS en ligne	7
Articles d'OMERS sur la planification financière	7
Séances d'information	8
Parlez-vous français?	8



OMERS affiche des résultats solides en 2005

Capitalisation du régime

Bien que le revenu de placement en 2005 ait dépassé le minimum nécessaire à la capitalisation, le déficit actuariel du régime de base a augmenté pour totaliser 2,8 milliards de dollars, soit 38,3 milliards de dollars d'actif actuariel moins un passif actuariel de 41,1 milliards de dollars.

Cette augmentation est en partie due au lissage actuariel du rendement des placements, selon lequel une partie des

pertes subies en 2001 et 2002 sont constatées dans l'actif actuariel de 2005 et une partie importante des gains des trois derniers exercices sont reportés sur les exercices futurs. Les rajustements des salaires, l'évolution démographique et les augmentations des rentes de retraite en fonction de l'inflation annuelle ont été autant de facteurs qui se sont soldés par un passif plus élevé que prévu.



Voir les principales données sur le rendement d'OMERS dans le *Rapport aux participants annexé*.

Taux de rendement des groupes de placement d'OMERS

Marchés publics

12,6 %

2005

10,3 %

2004

Analyse rapide : Le rendement plus élevé en 2005 est attribuable aux rendements sensiblement plus élevés des marchés boursiers canadiens et à la vigueur des marchés boursiers mondiaux.

Actions de sociétés fermées

23,2 %

12,5 %

Analyse rapide : L'accroissement du rendement en 2005 s'explique par la forte appréciation de la valeur marchande de plusieurs placements, le rendement financier du portefeuille continuant de s'améliorer à mesure que les entreprises mûrissent.

Infrastructure

23,2 %

31,0 %

Analyse rapide : Les excellents résultats des placements en infrastructure s'expliquent par les rendements solides, pour la deuxième année consécutive, du secteur de l'énergie.

Biens immobiliers

26,0 %

11,0 %

Analyse rapide : L'accroissement spectaculaire du rendement en 2005 s'explique par le solide revenu d'exploitation des immeubles locatifs et par une appréciation favorable de la valeur marchande des biens.

L'Ontario modifie les règles concernant la retraite obligatoire

La loi n'a aucune incidence sur votre âge de retraite dans le cadre d'OMERS

La loi adoptée par le gouvernement de l'Ontario pour mettre fin à la retraite obligatoire à l'âge de 65 ans entrera probablement en vigueur à l'automne. Cette loi n'a pas d'incidence sur votre retraite d'OMERS.

L'âge de retraite normale des participants à OMERS est 65 ans (ou 60 ans pour la plupart des agents de police et des

pompier), mais il y a des participants qui continuent, avec le consentement de leur employeur, de travailler après leur âge de retraite normale.

Si vous continuez à travailler pour un employeur participant à OMERS ou si vous recevez une rémunération après l'âge de 65 ans (ou 60 ans dans le cas des agents de police et des pompier), votre adhésion à

OMERS à titre de participant actif sera maintenue. Le régime exige toutefois que vous commenciez à toucher votre rente de retraite à la fin du mois de vos 69 ans. OMERS vous versera alors une rente mensuelle, que vous travailliez encore ou non, et vous ne cotiserez plus au régime.

La nouvelle loi sur OMERS devrait être promulguée d'ici la fin de l'année

Le dernier *Journal des participants* était un numéro spécial consacré au projet de loi 206 (*Loi révisant la Loi sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario*). Le projet de loi 206 a été adopté par l'Assemblée législative de l'Ontario le 23 février 2006. La loi prendra effet après sa promulgation, qui est prévue d'ici la fin de l'année.

Au cours des derniers mois, vous avez été nombreux à nous poser des questions au sujet de la nouvelle loi sur OMERS. Nous répondons ici à quelques-unes des questions les plus fréquemment posées. Dans notre site à www.omers.com nous répondons à d'autres questions. Vous y trouverez aussi des renseignements détaillés sur la nouvelle loi, ainsi qu'un aperçu de la loi.

Qu'est-ce que la nouvelle loi sur OMERS?

- Il s'agit d'une loi qui établit un nouveau modèle de gouvernance indépendante pour OMERS. Elle confère aux employeurs et aux employés un contrôle accru du régime de retraite OMERS et elle prévoit la possibilité de négocier des prestations complémentaires par l'intermédiaire de régimes complémentaires.
- Essentiellement, la nouvelle loi modifie le promoteur du régime. Le gouvernement de l'Ontario a établi OMERS en 1963 et prend depuis les décisions définitives concernant les prestations et les taux de cotisation. Selon le nouveau

modèle de gouvernance décrit dans le projet de loi 206, le gouvernement de l'Ontario est remplacé par une Société de promotion qui représente ceux qui sont propriétaires du régime, soit les participants actifs et retraités à OMERS, et les employeurs participants à OMERS.

- Le Conseil d'OMERS s'appellera Société d'administration et continuera à gérer les placements et à administrer le régime.

La nouvelle loi sur OMERS aura-t-elle une incidence sur ma rente ou sur ma date de retraite?

La nouvelle loi ne menace en rien votre rente de retraite. Elle ne modifie pas les dispositions du régime actuel et elle n'a aucune incidence sur les prestations de retraite et les taux de cotisation actuels.

La nouvelle loi sur OMERS modifiera-t-elle la stratégie de placement d'OMERS?

Notre stratégie de placement – qui a rapporté 16,0 % en 2005 – ne changera pas. Les rentes de retraite d'OMERS sont solides et sûres.

Qu'est-ce que les régimes complémentaires?

- Les régimes complémentaires sont des régimes de retraite indépendants, au financement distinct, qui prévoient des prestations que n'offre pas le régime de base actuel. Ces prestations

sont financées par des cotisations supplémentaires versées uniquement par les employés et les employeurs participant à ces régimes.

- Dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, des régimes complémentaires doivent être établis pour les agents de police, les pompiers et les auxiliaires médicaux. Les régimes seront mis en œuvre dès leur négociation au niveau local et leur approbation par les participants et les employeurs. Pour plus de renseignements sur les régimes complémentaires pour les agents de police, les pompiers et les auxiliaires médicaux, consultez notre site à www.omers.com. Cliquez sur Police/Firefighters/Paramedics (Supp. Plans) dans la section Members.
- La nouvelle loi stipule qu'il n'est possible d'offrir qu'une seule nouvelle prestation complémentaire initialement et d'ajouter une nouvelle prestation qu'une fois tous les trois ans.
- La loi permet également l'établissement de régimes complémentaires pour d'autres participants à OMERS. Tout régime complémentaire devra être approuvé à la majorité des deux tiers de la Société de promotion et être négocié ensuite au niveau local. Pour plus de renseignements sur les régimes complémentaires, consultez notre site à www.omers.com. Cliquez sur Frequently Asked Questions/New OMERS Act dans la section Members

Structure de gouvernance : actuelle

Cabinet provincial

- Conception du régime/modification des prestations
- Taux de cotisation

Conseil d'OMERS

- Administration du régime
- Placement des fonds

Structure de gouvernance : nouvelle loi sur OMERS

Société de promotion

- Conception du régime/modification des prestations
- Taux de cotisation

Société d'administration

- Administration du régime
- Placement des fonds

Les actions de sociétés fermées : une catégorie payante de l'actif

Notre portefeuille est diversifié. La stratégie consiste à investir à long terme dans des sociétés fermées en croissance et d'établir des relations avec des fonds. Le gain est réalisé lorsque la société fermée s'introduit en bourse ou qu'elle est vendue. Les résultats – un taux de rendement de 23,2 % en 2005 – parlent d'eux-mêmes.

Environ 2,2 milliards de dollars, ou environ cinq pour cent du total net des placements d'OMERS sont présentement investis dans des sociétés fermées. Au cours des prochaines années, nous nous attendons à voir cette proportion atteindre environ 10 % de l'actif total de la caisse.

Les placements dans des actions de sociétés fermées sont intéressants pour OMERS parce que leur rendement absolu élevé à long terme correspond à la promesse d'OMERS en matière de rentes à long terme.

Deux formes de placements

La stratégie de placement dans des sociétés fermées prend deux formes.

1. Relations avec des fonds

OMERS Capital Partners (OCP) investit à titre d'associé commanditaire dans un fonds géré par des gestionnaires de fonds externes. OCP a ainsi des relations de ce genre avec 35 gestionnaires de placements externes. En voici des exemples :

Credit Suisse First Boston – Ce gestionnaire de fonds basé à New York a créé l'un des plus grands réservoirs de capital-investissement au monde.

Celtic House Venture Partners – La société d'Ottawa Celtic House fournit du capital-risque de démarrage à des entrepreneurs du secteur technologique

de l'Amérique du Nord et du Royaume-Uni en mettant également à leur disposition de l'expérience en gestion et des contacts au sein de l'industrie. Elle a financé plus de 50 jeunes entreprises, dont beaucoup ont été acquises par d'autres sociétés ou se sont introduites en bourse. OMERS a affecté 13,5 millions de dollars américains à Celtic House en 2002.

2. Placements directs

Le personnel d'OCP intervient directement dans tous les aspects du placement – identification de l'occasion, exécution de l'examen préalable, structuration de l'opération et, en général, direction du consortium d'investisseurs. OCP gère 15 placements directs. En voici des exemples :



Cookie Jar –

Cette société élabore, produit, commercialise et distribue des émissions non violentes de

qualité et des suppléments éducatifs pour les enfants, les familles et les éducateurs à l'échelle mondiale. Elle détient une participation de 20 % dans TÉLÉTOON Canada Inc., qui exploite une chaîne de télévision spécialisée en animation en ondes 24 heures sur 24. L'entreprise a été constituée en société fermée en 2004. OMERS en est un des propriétaires depuis mars 2004.



Give and Go Prepared Foods Corporation –

Les produits de cette boulangerie industrielle de Toronto comprennent les Two-Bite Brownies^{MC}, les Cinnamon Crunchies^{MC}, des tartelettes au beurre et les Two-Bite Coffee Cakes^{MC}. La société commercialise ses produits dans tout le Canada et s'est lancée sur le marché américain. Elle appartient en partie à OMERS depuis septembre 2003.

La stratégie

Les placements en actions de sociétés fermées produisent des bénéfices, mais c'est généralement dans le cadre d'une vente qu'ils rapportent le plus. OMERS gère et développe la société pendant plusieurs années, puis la vend à un autre investisseur privé ou la transforme en société ouverte. Voici un exemple illustrant la mise en œuvre de cette stratégie.



La société : CRC Health Group, San José (Californie).

L'entreprise : CRC est le plus grand exploitant à but lucratif de centres de traitement des chimiodépendances et des troubles mentaux aux États-Unis. La société offre des soins continus aux clients : cure de désintoxication initiale, traitement en établissement, traitement de jour et consultations externes, mode de vie sobre, initiation à la vie en société et postcure.

Investissement d'OMERS (décembre 2003) : 10 millions de dollars américains (actions privilégiées).

Rendement : Excellent. Revenu de 165 millions de dollars américains en 2004, contre 102 millions de dollars en 2003.

Le gain (février 2006) : OMERS vend sa participation pour 34,5 millions de dollars américains, réalisant ainsi un taux de rendement de 67 % sur son investissement.

Les actions de sociétés fermées : une catégorie payante de l'actif

Un portefeuille bien diversifié

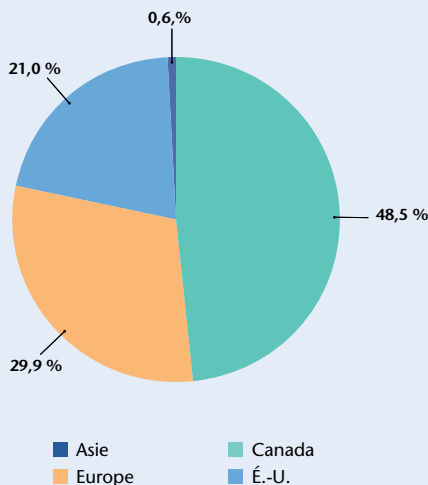
OMERS Capital Partners (OCP) gère des placements en actions de sociétés fermées

pour le compte d'OMERS. OCP a constitué un portefeuille diversifié dans

différents secteurs d'activité et continue à le développer.

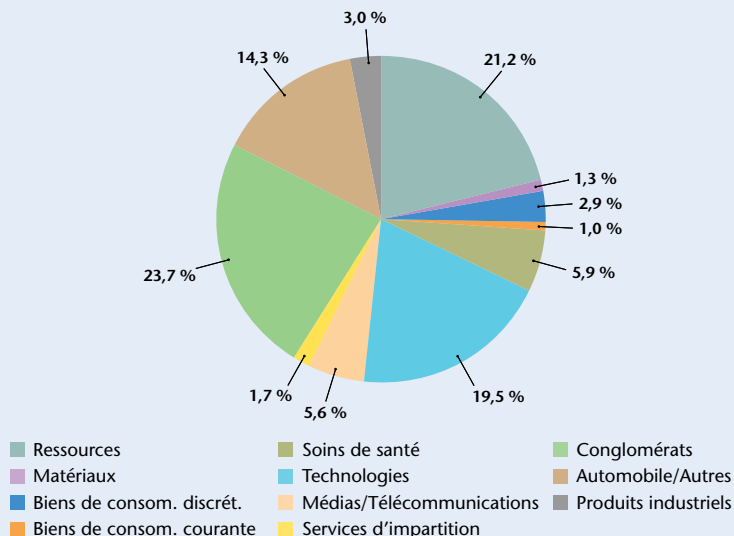
Placements d'OMERS sur les marchés privés

Répartition géographique



D'après la valeur marchande au 31 décembre 2005

Répartition sectorielle



Quelques données sur les participants

Les participants actifs au régime OMERS comprennent **122 909** femmes et **107 827** hommes.

Tous les participants sont employés en Ontario : **48 %** travaillent pour des municipalités, dont des villes et municipalités régionales; **28 %** sont employés par des conseils scolaires et **24 %** travaillent pour d'autres conseils locaux, notamment des commissions de services policiers, des services publics et des sociétés d'aide à l'enfance.

76 % travaillent à temps plein; **24 %** travaillent à temps partiel, sont sous contrat ou saisonniers.

Environ **9 %** des participants actifs à OMERS sont dans la vingtaine, **23 %** dans la trentaine, **37 %** dans la quarantaine et **27 %** dans la cinquantaine; **4 %** appartiennent au groupe des 60 à 64 ans.

Parmi les participants actifs, **94** ont moins de **19** ans et **363** ont **65** ans ou plus.

Au 31 décembre 2005

Les participants à OMERS sont le plus souvent des femmes, dans la quarantaine, travaillant pour une municipalité.

Valeur, sécurité et confiance à la base de la satisfaction des participants à OMERS

La valeur et la sécurité d'OMERS et la confiance dans le régime sont les facteurs clés qui influent sur la satisfaction des participants actifs, comme le montre un sondage effectué par Millward Brown pour le compte d'OMERS. Cette enquête indique aussi que le fait de bien comprendre le régime et le sentiment d'être bien informé contribuent à la satisfaction des participants.

La satisfaction globale des participants et leur confiance dans OMERS sont élevées par rapport aux années précédentes. « C'est une excellente nouvelle pour OMERS, a déclaré M^{me} Ruth Abbott, vice-présidente, Stratégie et marketing. Cela montre que les participants savent que leur rente d'OMERS est solide et sûre. »

Le sondage indique également que les participants de 55 ans et plus sont les

mieux renseignés sur leur régime de retraite et les plus intéressés par ce que fait OMERS.

Ce sondage a été réalisé au moyen d'entrevues téléphoniques avec 400 participants actifs, 400 participants retraités, 100 employeurs et 100 élus municipaux. Des groupes de discussion ont également eu lieu avec ces principaux groupes d'intéressés.

Votre Relevé de rente

Le *Relevé de rente* indique votre future rente de retraite, en montrant comment elle s'accroît avec chaque année de service dans le cadre du régime. Il fournit des renseignements détaillés sur votre retraite, notamment :

- votre date de retraite normale;
- de l'information sur la retraite anticipée;
- le calcul de votre rente – il s'agit de l'information sur votre salaire et vos années de service figurant dans la formule de calcul de la rente d'OMERS.

Au 23 avril, nous avons traité les données et produit les relevés d'environ 84 000 participants. Si vous n'avez pas encore reçu votre relevé, c'est peut-être parce que nous attendons les données de votre employeur ou qu'elles sont en cours de traitement – nous produirons votre relevé dès que nous aurons terminé ce processus.

Vous déménagez? Informez-en votre employeur

Votre *Relevé de rente* ou le présent bulletin est peut-être envoyé directement chez vous, parce que votre employeur nous a fourni votre adresse postale. Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas d'en informer votre employeur – l'adresse des participants ne figure pas dans notre base de données.

Relevés de rente 2005

Chaque année, votre employeur nous envoie les données de l'année précédente pour ses participants à OMERS. Une fois le traitement des données effectué, nous pouvons produire les relevés de rente.



Un conseil :

Vérifiez s'il y a une date d'expiration

Certaines des estimations de coût ont une date d'expiration. Après la date d'expiration, les fluctuations des taux d'intérêt ou d'autres facteurs pourraient

modifier les résultats des calculs. Si nous vous envoyons une estimation de coût ou d'autres documents, veuillez à fournir les formulaires exigés avant la date

d'expiration afin d'éviter des retards de traitement ou des frais supplémentaires.

OMERS en ligne : simplification de la planification de retraite

Consultez le site **www.omers.com**. Vous n'y trouverez pas seulement de précieux renseignements sur votre rente de retraite, mais aussi deux outils d'estimation qui vous aideront à planifier votre retraite.

OMERS
Plan for the Future

Home / Site Map / Contact Us / What's New / Français

About OMERS / Plan Governance / Search / Retirees / Employers / Investments / Newsroom

OMERS - Home / Members / Estimators / Retirement Income Estimator

Retirement Income Estimator

Comparison of net income

Based on all the information and assumptions input to this point, below is a comparison of your estimated pre-retirement income to your post-retirement income at age 58.

Before retirement	
Annual earnings (OMERS employer)	\$56,535.93
Less:	
OMERS contributions	\$4,047.95
RRSP contributions	\$0.00
CPP contributions	\$2,029.50
Employment Insurance contributions	\$773.71
Income tax	\$9,995.55
Net annual income before retirement	\$39,689.22
After retirement	
OMERS pension	\$24,350.41
Plus:	
CRP*	not available until age 60
OAS*	not available until age 65
Income from personal investments	\$1,956.00
Other retirement income	\$0.00
Less:	
Income tax	\$3,349.15
Net annual income after retirement	\$22,957.26
Percentage of your pre-retirement income you can expect to receive after you retire	
	58%

Retirement Income Estimator – cet outil vous permet d'estimer votre revenu de retraite provenant d'OMERS et d'autres sources.

Buy-back Estimator – cet outil vous permet d'estimer le coût de conversion d'années de service passées en service OMERS crédité (payé). L'outil *Buy-back Estimator* comprend aussi des renseignements sur le genre de service que vous pouvez racheter et la manière de procéder au rachat.

Vous envisagez de racheter du service?

Utilisez l'outil *Buy-back Estimator* pour estimer le coût, puis l'outil *Retirement Income Estimator* pour voir l'effet de cette durée de service supplémentaire sur votre rente de retraite.

Utiliser l'outil *Retirement Income Estimator* du site **www.omers.com** pour estimer votre revenu net avant la retraite et le comparer à votre revenu net après votre départ en retraite.

Nous avons le plaisir de vous annoncer... Une série d'articles d'OMERS sur la planification financière

Communiquez avec nous par courriel, à l'adresse **feedback@omers.com**

Commencez par un rêve. Finissez par un plan. Toute planification financière commence par l'établissement des objectifs qui vous permettront de réaliser vos rêves pendant votre retraite. Il s'agit ensuite de bien planifier en fonction de ces objectifs, notamment dans les domaines suivants :

- gestion de la trésorerie – budget, dettes et économies;
- planification successorale – testaments, procurations et prestations de survivants;

- planification fiscale – droits de cotisation à un REER et réduction de l'impôt sur le revenu;
- planification de la retraite – sources de revenu de retraite.

Dans les prochains numéros du *Journal des participants*, nous vous parlerons de ces quatre principaux aspects de la planification financière et de la place que la rente d'OMERS occupe dans votre plan d'ensemble.

Nous désirons recueillir les commentaires de participants à OMERS sur leur opinion et leur expérience. Pour participer à une entrevue par téléphone ou par courriel et nous faire part de vos idées de planification et de votre expérience en la matière, veuillez nous envoyer vos coordonnées par courriel, à l'adresse **feedback@omers.com**.

www.omers.com Consultez la rubrique «Details about your plan/Words to the Wise» de la section *Members* (en anglais) du site **www.omers.com** pour prendre connaissance des commentaires sur la planification de la retraite déjà recueillis auprès de participants actifs ou retraités.

Participez à une séance d'information des participants

Participez à une séance d'information des participants pour en savoir davantage sur votre rente d'OMERS. Les séances gratuites sont instructives et divertissantes. Les sujets abordés comprennent les options de retraite anticipée, la protection contre

l'inflation et les prestations de survivants. Pour vous inscrire et vérifier le lieu des séances, adressez-vous au Service à la clientèle d'OMERS ou inscrivez-vous en ligne à www.omers.com.

Séances prévues en 2006 (de mai à septembre)

Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
29 mai	Fort Frances	7 juin	Toronto	13 septembre	Kitchener-Waterloo
30 mai	Kenora	7 juin	Owen Sound	21 septembre	Parry Sound
31 mai	Dryden	19 juillet	York Region	27 septembre	St. Catharines
2 juin	Sioux Lookout	23 août	Belleville		

Des séances sont organisées d'octobre à décembre à Barrie, Ottawa, Sault Ste. Marie, Chatham/Wallaceburg, Kincardine, Markham, Halton, Durham et Toronto.

Inscrivez-vous au plus tôt car les séances sont populaires et les places sont vite réservées. À l'exception de la séance à Sioux Lookout qui a lieu de 9 h 30 à 11 h 30, toutes les séances ont lieu de 17 h 30 à 19 h 30.

Parlez-vous français?

Au cours de l'année écoulée, nous avons fait des progrès qui, nous l'espérons, permettront d'améliorer l'expérience d'OMERS de nos participants francophones.

- Nous avons ajouté un autre agent d'information à notre centre d'appels. Cela porte notre effectif francophone à deux personnes à temps plein, auxquelles s'ajoutent deux remplaçants, ce qui permettra de répondre plus rapidement aux appels en français.
- Nous avons entrepris un examen complet des documents imprimés que nous fournissons à nos participants – brochures, formulaires, lettres, etc. – afin de nous assurer qu'ils sont tous disponibles en français. Il y a encore deux ou trois lacunes et nous nous employons à les combler.
- Nous sommes en train d'accroître le contenu en français de notre site Web (www.omers.com). Nous avons en outre adopté une présentation semblable à celle de notre section en anglais.
- Nous continuons d'offrir des séances d'information des participants en français afin de leur présenter le régime OMERS. Communiquez avec votre employeur ou le

Service à la clientèle d'OMERS pour vous savoir quand nous serons dans votre région ou pour prendre rendez-vous. Certaines améliorations ne se font pas du jour au lendemain, mais nous tenons à fournir à nos participants francophones les documents et les services dont ils ont besoin pour comprendre le régime OMERS. Si vous avez besoin d'un document ou d'un service qui n'est pas actuellement offert en français, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

OMERS Bâtir pour l'avenir

Votre rente de retraite d'OMERS est fonction de vos gains et de votre service. Elle vous fournira un revenu de retraite garanti à vie et elle offre, entre autres, les avantages suivants :

- protection contre l'inflation
- excellentes prestations de survivants
- prestations d'invalidité
- options de retraite anticipée.

Elle est aussi transférable à de nombreux autres régimes du secteur public.

Le *Journal des participants* tient plus de 230 000 participants au régime de retraite OMERS au courant de l'évolution du régime et de ses prestations.

Nous apprécions vos opinions et observations. Envoyez-nous un message électronique ou une lettre.

Pour tout renseignement sur votre régime de retraite OMERS, veuillez vous adresser au Service à la clientèle. Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi.



Téléphone
416-369-2444
1-800-387-0813



Télécopieur
416-369-9704
1-877-369-9704



Poste
1, avenue University
Bureau 700
Toronto ON M5J 2P1



Courriel
client@omers.com
(en français et en anglais)



Web
www.omers.com